



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Découvrez les aides au permis de conduire sur 1jeune1permis !

Publié le 27 mars 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le service 1jeune1permis, disponible depuis le 21 mars 2024 sur le site 1jeune1solution, vous permet notamment de connaître les différentes aides financières au permis de conduire dont peuvent bénéficier les jeunes.



Sur la plateforme [1jeune1permis](#), après avoir indiqué le nom ou le code postal de votre commune, vous pouvez découvrir les différents dispositifs de soutien financier pour le permis de conduire, qui vous sont proposés aux niveaux :

- national ;
- régional ;
- départemental ;
- et territorial.

La plupart des aides financières qui sont recensées sur la plateforme sont destinées aux personnes ayant moins de 25 ans. Pour chaque dispositif, sont notamment précisés :

- les différentes conditions d'éligibilité ;
- les documents à fournir ;
- les démarches à accomplir.

Le service 1jeune1permis vous permet par ailleurs de :

- trouver des informations sur toutes les démarches que vous pouvez accomplir en ligne concernant le permis de conduire (inscription à l'examen du code de la route et à celui de la conduite, demande de fabrication de votre permis de conduire après la réussite à l'examen...) ;
- bénéficier de renseignements pour choisir l'auto-école qui corresponde à vos besoins (un établissement près de chez vous ou en ligne...) ;
- d'obtenir des conseils pour vous préparer de manière efficace à l'examen du code de la route et pour choisir le moyen d'apprentissage de la conduite qui vous convienne.